

# Communes, Conseil Général et Agriculteurs sur le front d'hiver

Jean-Paul MALLET Maire de Nogent-le-Roi et Conseiller Général d'Eure-et-Loir, avait invité en novembre dernier, ses collègues maires du canton et les agriculteurs en charge de la viabilité hivernale sur les routes du canton, à assister à une réunion de travail autour du thème de la viabilité hivernale, en mairie de Nogent-le-Roi.

communes et les agriculteurs pour leur implication dans le dispositif de viabilité sur les routes. Il a souligné les efforts importants réalisés depuis deux ans par le Conseil Général d'E&L et par les communes, pour prendre en compte les événements neigeux sur le secteur. Il a rappelé aux communes qu'à l'instar des mesures prises en faveur du secteur



Cette réunion à laquelle assistaient de nombreux élus, a permis à Michel ROTAT, Directeur des Routes au Conseil Général et à Thierry DAUBIN, Responsable de la Subdivision du Drouais-Thymerais, de faire le point sur les dispositifs de salage et de déneigement prévus pour la période hivernale 2012-2013.

Circuits prioritaires, organisation et déclenchement des interventions des lames de déneigement, responsabilités et conventions à mettre en œuvre, ... De nombreux sujets ont été évoqués à l'occasion de cette réunion de travail. Parmi les principaux points, les personnes présentes ont pu analyser ensemble l'organisation précise de chaque circuit de déneigement, secteur par secteur.

Rappelant la bonne organisation des interventions lors de l'hiver précédent, Jean-Paul MALLET, Conseiller Général, a remercié les

de Faveroles, la communauté de communes des Quatre Vallées pouvait financer l'acquisition de lames de déneigement pour les communes lorsqu'elles assurent le déneigement d'une partie du territoire communautaire.

Il a été rappelé aux participants que le numéro vert du Conseil général permettant de renseigner les automobilistes sur l'état des routes était en place et que 5 agents répondaient aux demandes des eureliens, en direct. Et que les cartes de circuits de salage étaient accessibles par téléchargement sur le site du Conseil Général. <http://www.eurelien.fr/plan-hiver>

Enfin, il a été indiqué à tous, que le système d'envoi de SMS à toutes les familles des élèves du collège Jean Moulin mis en place par la CC4V était à nouveau en vigueur pour les informer de l'arrêt des transports scolaires, ou de leur reprise (voir article plus loin).

# Carnaval des Cloches 2013

Les préparatifs de l'édition 2013 du carnaval des Cloches vont bon train et les équipes d'organisation sont déjà à pied d'œuvre pour mettre au point le déroulement de ce rendez-vous devenu incontournable dans la vie de nos communes.

**Le carnaval aura lieu le samedi 23 mars 2013 à partir de 15 h.**

Le thème du carnaval 2013 est « la cour »  
Répartition des choix de catégories dans le thème de la cour :

- la cour des miracles : Bréchamps, Chaudon, Croisilles, Saint Laurent.
- la cour d'école : Néron, Lormaye, Vacheresses.
- la cour des contes : Saint Lucien, les Pinthières, Coulombs, Faverolles.
- la cour royale : Nogent le Roi.

Il y a comme par le passé, 4 cortèges et 4 points de départs : Nogent-le-Roi, rue Charles Péguy ; Lormaye, place du Pilori ; Chaudon, giratoire du faubourg Valmorin, Coulombs, mairie Grande-rue.

Pour chaque cortège, les comités des fêtes et les élus des communes sont en charge de la préparation et de l'organisation de leur groupe, autour du thème retenu.

Les 4 cortèges se retrouvent ensuite ensemble, sur la place du Marché-aux-Chevaux, derrière l'église de Nogent-le-Roi, avant de repartir pour un « tour de ville ». Tout au long du parcours, les commerçants lancent aux carnivaleux différents cadeaux et autres friandises.

Arrivés sur l'esplanade du château, les carnivaleux sont invités à assister aux nombreux spectacles et à déguster vin chaud, bouillon gras et autres cochonnailles grillées très appréciées...

Alors, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des mairies des douze communes de la CC4V pour en savoir un peu plus... et rendez-vous le 23 mars prochain !



# Les guinguettes de derrière l'église à Nogent-le-Roi

Ils l'attendaient et ils étaient présents pour ce premier rendez-vous estival de la guinguette de Nogent-le-Roi, dimanche 1<sup>er</sup> juillet, dans le square de l'église du petit chef-lieu de canton! Les danseurs et les amateurs de musique se pressaient déjà, avant l'ouverture officielle de la scène et du parquet, pour pouvoir disposer d'une place sous le chapiteau.

Ce sont 200 personnes qui ont en effet assisté à cette première guinguette de l'été, accompagnées en musique par le formidable orchestre Horizon, bien connu des nogentais et qui a entraîné sur la piste de danse les amateurs de la « guinche » dominicale ! Les bénévoles de l'organisation présents sur place accueillaient les participants et leur offraient un rafraîchissement gratuit...

Au milieu de la foule, on pouvait apercevoir les tenues rouges et noires des danseurs de l'association «Danse Passion» emmenés par leur président Mirek. «La Danse Passionnément», tel était le thème de cette première guinguette et les danseurs de l'association n'ont pas manqué d'entraîner sur la piste tous les amoureux de valse, du tango, de la danse en ligne et autres danses de salon!

*« Nous avons voulu renouveler le genre de la guinguette et cette année, précise Dominique CHANFRAU, nous avons posé un thème différent chaque semaine, afin de rendre la guinguette encore plus vivante ».*

Tout au long de l'été 2012, les responsables de la commission Loisirs et Culture, ont or-

ganisé 9 rendez-vous musicaux et dansés pour la plus grande joie des amateurs de musique et des danseurs. Musiques venues d'ailleurs, d'Irlande, des Caraïbes avec la salsa de Faverolles, du nord ou encore de Bretagne, ... Il y en a eu pour tous les goûts et toutes les oreilles, avec un final en beauté, animé par la formation des chanteurs de la Pulse à l'Oreille, avec ses musiciens.



*« Notre objectif rappelle Jean-Paul MALLET, le Maire de la commune, c'est d'offrir un instant convivial de rencontre et de plaisir pour tous ceux qui ne partent pas en vacances. A partir d'une organisation réduite appuyée sur un groupe de bénévoles et une bonne programmation artistique. A voir le doublement de la fréquentation par rapport à l'an passé, je crois que nous avons apporté une réponse très appréciée des habitants du canton. Et puis, nous invitons tous les dimanches, les résidents de la maison de retraite à se joindre à nous, c'est pour eux un vrai plaisir ! »*

La « **Guinguette de derrière l'église** » reprendra le 30 juin prochain, ne ratez pas le rendez-vous ! Entrée gratuite. Renseignements Culture Loisirs mairie de Nogent-le-Roi.

Page facebook :

<https://www.facebook.com/NogentLeRoi>



# La réussite des collégiens

## de Jean Moulin

---

Dans le cadre du «plan pour une meilleure réussite scolaire» le Conseil Général accompagne les collégiens d'Eure-et-Loir dans le bon déroulement de leur scolarité. L'équipement des collégiens en calculatrice scientifique est l'une des actions du plan de réussite scolaire lancé par le Conseil général en 2005, en lien avec la communauté éducative pour accompagner les jeunes Euréliens dans le succès de leurs études.

offre une calculatrice scientifique à chaque collégien de classe de 6<sup>ème</sup>, depuis 2011, Cet outil scientifique vient remplacer l'encyclopédie (à l'heure du numérique les recherches semblent plus se faire sur Internet que dans les livres).

Ce cadeau d'une valeur de 13 euros (une dépense en moins pour les familles) représente à l'échelle du département un engagement financier de 83 600 € pour 6 500 élèves.



Différentes actions sont organisées dans ce cadre, en direction des élèves de collège, avec le concours des personnels des établissements. Dotation spécifique ZEP, ZUS, ZRR, Ateliers périscolaires, Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), Arts, sciences et sports au collège, Encouragement aux élèves méritants, Ateliers découverte. Ou bien encore, Collège au cinéma ou le Conseil Général des Jeunes.

Pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> : qui est une étape importante de la scolarité, le Conseil général

Les calculettes ont été remises aux élèves du collège Jean Moulin de Nogent-le-Roi, par leur conseiller général, Mr Jean-Paul MALLET, à l'occasion d'une petite cérémonie organisée au C.D.I. du collège en présence de Jean-Pierre FAURE, Principal de l'établissement.

Lors de son intervention, le Conseiller Général d'E&L a insisté notamment auprès des jeunes collégiennes pour qu'elles n'hésitent pas demain, à suivre des études scientifiques, tout comme les garçons, car elles en avaient également toutes les capacités.

# Alerte SMS pour les collégiens de Jean Moulin en cas de perturbation transport

5h30 du matin, le responsable de la société KEOLIS réveille l' élu en charge du transport à la CC4V pour l'avertir des difficultés constatées sur les routes en raison de l'épisode neigeux qui a amené une belle couche de neige sur le réseau routier du nord du département. Beaucoup de perturbations sont à attendre ce matin pour les 10 circuits de car du collège Jean Moulin, comme pour tous les autres modes de déplacement.



Heureusement, au cours des semaines précédentes, les élus des communes du secteur et les différents services de la CC4V ou du Conseil Général avaient révisé leurs gammes d'hiver et avaient mis au point les derniers détails de l'organisation de la viabilité hivernale...

Dès l'alerte tombée, après les premières vérifications auprès de la météo pour estimer la tendance des températures et des précipitations à venir, le service de SMS est activé depuis un simple ordinateur, au domicile de l' élu, avec la base de données patiemment élaborée et mise à jour à partir des fiches que les familles remplissent au mois de juin.

475 numéros de téléphone, saisis circuit par circuit, avec les coordonnées précises des familles.

En quelques clics et après saisie du message, c'est parti ! Dans les minutes qui suivent, le message est arrivé sur le portable de la



famille, informant des retards et perturbations dans l'organisation du transport des collégiens de Jean Moulin et permettant aux parents de s'organiser au mieux. Les élus de la CC4V et les élus communaux sont également avisés par SMS de ces perturbations.

A noter que les écoliers du secteur peuvent également bénéficier de ce service.

Le coût du service pour les familles des collégiens s'avère extrêmement modique. Il est intégré désormais au prix de la carte de transport qui est vendue au prix de 5,93 € par mois (transport + SMS).

*« C'est un système qui apporte un grand service aux familles et aux élèves, explique Jean-Paul MALLET, le Président de la CC4V. L'information officielle leur arrive directement, peu de temps après le déclenchement de l'alerte.*

*Plus de 90% des SMS arrivent à leurs destinataires. Il faut laisser son portable en marche et se trouver dans une zone couverte par le réseau mobile.*

*Bien entendu, il faut également signaler tout changement de numéro d'appel. Les familles apprécient beaucoup ce service !*

*Et s'il y a un gros travail de saisie et de mise à jour, le système est beaucoup plus efficace que notre ancienne chaîne téléphonique ».*

# Un nouveau commandant au Centre de Secours de Nogent-le-Roi



À la mi-novembre, le colonel VANDEENHOVE, commandant le Service Départemental de Secours et d'incendie avait donné rendez-vous aux élus et aux sapeurs-pompiers venus de tout le département afin d'assister à la cérémonie de passation de commandement du centre de secours de Nogent-le-Roi entre le capitaine Marc MAHOU et le lieutenant Cédric ROBERGE.



C'est en présence de nombreux invités et sous un froid brouillard humide qu'a eu lieu cette passation, présidée par monsieur Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Dreux. Jean-Paul MALLET Maire de Nogent-le-Roi et Conseiller Général, Jean-Pierre GABORIAU, Conseiller Général Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS et le Colonel VANDEENHOVE, Directeur du service, assisté du Commandant BEAULIEU, responsable du CSP

de DREUX et du secteur étaient également présents pour ce cérémonial. Passation du drapeau, remise du commandement, passage en revue des troupes, mise en place des galons, hymne national, ... Une cérémonie parfaitement cadrée et encadrée par le service départemental !

Un départ en retraite bien mérité pour le capitaine MAHOU après 41 ans de service; devenu sapeur de 2<sup>ème</sup> classe le 15 décembre 1971, ayant débuté son parcours de pompiers au Centre de Première Intervention de Néron avant de rejoindre le Centre de Secours de Nogent-le-Roi en octobre 1978. Le grade de Commandant lui a été attribué à l'occasion de son départ en retraite. Passé adjoint au chef de centre le 1<sup>er</sup> décembre 1980 et devenu le chef de centre le 12 octobre 1995, il a été promu au grade de capitaine des sapeurs pompiers volontaires en 2005.

Le lieutenant Cédric Roberge, recruté au centre de secours de Saint Rémy-sur-Avre en janvier 1993, est devenu adjoint au chef de centre en janvier 2010 avant de rejoindre Nogent-le-Roi l'an passé. Il a également gravi tous les échelons. Au nom de l'ensemble des maires et des élus du canton, Jean-Paul MALLET lui a transmis tout le soutien et tous les encouragements nécessaires à l'accomplissement de son commandement.



# Deux accueils de loisirs en construction dans le canton de Nogent-le-Roi avec la communauté de communes des quatre vallées

---

Au moment où s'ouvre le débat de l'aménagement de la semaine scolaire, il est important de souligner les importants efforts consentis par la communauté de communes des 4 Vallées (CC4V) en matière d'infrastructure d'accueil de l'enfance.



Depuis 2007, la CC4V a en effet repris la compétence « enfance » jusqu'alors exercée par les communes. Elle gère ainsi 4 centres de loisirs sans hébergement que l'on appelle désormais les « accueils de loisirs » (A.L.S.H) : Chaudon, Faverolles, Néron et Nogent-le-Roi.

Ces 4 centres fonctionnent tout au long de l'année, en accueil avant et après la classe, le mercredi et durant les vacances, selon la fréquentation.

Les animateurs qui encadrent les enfants âgés de 3 à 11ans, sont des agents territoriaux diplômés, placés sous l'autorité d'une directrice. Le projet pédagogique de ces centres est élaboré en liaison avec les familles et validé par les élus.

En reprenant cette compétence et le fonctionnement du service « Enfance », la CC4V a également repris la politique d'investissement nécessaire à la modernisation et à l'extension des structures d'accueil. Un état des

lieux préalable réalisé lors de la création de la CC4V, avait déjà permis de mesurer l'ampleur de la tâche qui attendait la communauté de communes.

Il fallait tout d'abord accroître la capacité d'accueil du centre de Nogent-le-Roi pour le porter de 80 à 120 places, mais aussi engager la construction d'un nouvel accueil de loisirs à Faverolles, en raison de l'ancienneté des locaux et de leur exigüité. Après un long travail de recherche de financement auprès des différents partenaires, ces deux dossiers ont reçu un avis favorable de la part des élus des douze communes. Le chantier pouvait commencer à Nogent-le-Roi, bientôt suivi par l'engagement de la construction de Faverolles.

Pour ces deux projets, la CC4V a fait le choix de « l'unité de lieu » en choisissant des sites qui regroupent plusieurs services, qu'ils soient scolaires et/ou périscolaires.

Pour le chef-lieu de canton nogentais, la nouvelle construction sera située juste à côté du restaurant scolaire, rue Eugène Mesquite. Le site regroupera donc, l'accueil de loisirs, la restauration et le secteur petite enfance qui prendra pleine possession des locaux du centre d'animation. Il est en plus situé à deux minutes des écoles qui sont reliées à ce site par un chemin piétonnier.

Pour Faverolles-les Pinthières, le nouvel accueil est situé à l'école même du Syndicat Intercommunal, sur la commune de Faverolles, puisque vos élus ont fait le choix de construire des locaux partagés entre le scolaire et le périscolaire.

En regroupant ainsi ces services sur le même site, c'est la vie des familles qui sera facilitée !



Ouverture prévue au printemps pour Nogent-le-Roi et à la fin de l'automne 2013 pour Faveroles-les Pinthières ! Des locaux modernes, fonctionnels et agréables pour les enfants des Quatre Vallées !

Il est à noter que dans les deux cas, les conseils municipaux de Nogent-le-Roi et de Faveroles ont accepté de céder le terrain nécessaire pour l'euro symbolique. Ces décisions ont été importantes pour le financement de ces projets.

Côté financement, ces deux projets bénéficient des politiques d'aide des différents partenaires que sont l'Etat, le Conseil Général, la CAF, et la Région.

Pour l'accueil de loisirs de Nogent-le-Roi, le budget de construction s'élève à 1 866 567€ TTC et la CC4V en financera 18 %.

Pour la construction de Faveroles-les Pinthières, la mutualisation des coûts et des mètres carrés à construire permet à la CC4V de recevoir 80 % de subventions pour une dépense globale de 778 775 €.



A R C H I T E C T E

**DIAGRAM ARCHITECTURE**



**4 rue Thiers Maintenon**  
**téi 02 37 27 66 32**  
**diagram.archi@orange.fr**  
**www.diagram-archi.com**



Siège social : Zone «Les Jardins d'Entreprises»  
 Immeuble Technopolis 1 - Bâtiment A  
 4, rue Blaise Pascal - CS 90198 - 28004 CHARTRES Cedex  
 Tél. 02 37 88 08 00 - Fax : 02 37 28 22 33  
 e-mail : contact@ternois.eu - Site : www.ternois.eu

S  
A  
R  
L

Daniel  
BARON

Entreprise  
Générale  
Bâtiment



**Tél. : 02 37 51 30 53**  
**Tél. : 02 37 51 32 33**  
 Fax : 02 37 51 40 73

Email : daniel.baron28@orange.fr



*10 ans et pas une ride*

**Rue de la Maladrerie**  
**BP 90041**  
**28210 NOGENT-LE-ROI**



# Le beau mois de Juillet des 3-6 ans avec la CC4V

## **L'ÉQUIPE :**

**Direction :** Johanne RETAILLAUD

**L'accueil :** Béatrice SONNTAG  
et Adeline GARBE

**Les animateurs :** Florian PEINEAU, Ophélie BILLAUD, Laura LANXADE, Emilie PROUST, Dorothee GODARD

## **LE PUBLIC :**

L'accueil de Nogent-le-Roi a accueilli au mois de juillet les enfants âgés de 3 à 5 ans

## **LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:**

- Favoriser le bien être des enfants en adaptant et en respectant les rythmes de chacun
- Permettre aux enfants de découvrir et de mieux appréhender leur environnement par le biais de sorties diverses et variées
- Développer l'autonomie et la socialisation par le biais d'activités ludiques
- Impliquer les enfants dans la mise en place et le choix des projets d'activités afin qu'ils soient acteurs de leur séjour

- Favoriser l'adaptation des enfants dans la vie collective par le biais de règles de vie et de responsabilisation.

## **LES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES :**

Le thème des vacances de juillet était « **La Nature dans tous ses états** ».

Nous avons divisé ce thème en trois sous-thèmes :

- La faune et la flore (sur deux semaines)
- Les quatre éléments (eau, feu, air et terre)
- Les activités « nature »

Plusieurs activités manuelles, sportives, d'expression ont été proposées afin de faire découvrir l'ensemble du thème aux enfants ainsi que plusieurs sorties.

## **LES SORTIES :**

### • **Le mercredi 11 juillet au Beach rugby.**

Nous nous sommes rendus au stade de Nogent-le-Roi afin de faire une initiation au rugby.



- **Le vendredi 13 juillet aux Jardins d'Imbermais** Le but de cette sortie était de permettre aux enfants de découvrir tout l'univers du potager.
- **Le mercredi 18 juillet à la réserve Sauvage d'Emancé.** Cette sortie avait pour but de permettre aux enfants de découvrir différents animaux à l'état sauvage.
- **Le vendredi 20 juillet : fête surprise.** Nous avons préparé une fête surprise pour les enfants avec jeux musicaux et buffets remplis de bonbons et gâteaux gentiment préparés par les agents de cuisine afin de terminer la semaine sur une note festive.



- **Le mardi 24 juillet, visite à la ferme pédagogique de Nogent-le-Phaye.** Le but de cette visite était que les enfants puissent découvrir et s'occuper les animaux de la ferme.
- **Le vendredi 27 juillet visite à la caserne des pompiers dans le cadre de notre sous-thème « l'élément feu ».** Nous avons eu le privilège de découvrir le poste



de commandement ainsi que tous les véhicules et leurs matériels spécifiques.

- **Le jeudi 26 juillet, sortie piscine.** Les enfants ont eu la chance de pouvoir profiter d'une baignade à la piscine de Nogent.
- **Le mardi 31 juillet, sortie accrobranches à la base de loisirs de Saint-Quentin en Yvelines.** Cette sortie était prévue dans le cadre de notre sous-thème « les activités natures ».

Durant tout le mois de juillet les enfants ont donc pu découvrir le thème de la Nature à travers toutes les activités et sorties mises en place par l'équipe d'animation tout en respectant le rythme de chacun et en insistant sur la découverte de leur environnement. Les enfants ont été réceptifs à toutes les propositions et se sont montrés très motivés. Ils ont également montré un grand intérêt lors des sorties. Le bilan est donc positif et nos objectifs pédagogiques atteints.

